



BANQUE
CRAMER

Rapport Annuel

2015

SOMMAIRE

Rapport annuel 2015

4	Bienvenue chez Banque Cramer
8	Composition des organes et de la Direction élargie
9	Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Groupe Banque Cramer

14	Bilan consolidé
15	Compte de résultat consolidé
16	Tableau de flux de trésorerie consolidés
17	Etat des capitaux propres consolidés
18	Annexe aux comptes consolidés
43	Rapport de l'Organe de révision sur les comptes consolidés
44	Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Banque Cramer & C^{ie} SA

48	Bilan
49	Compte de résultat
50	Etat des capitaux propres
51	Annexe aux comptes annuels
70	Rapport de l'Organe de révision sur les comptes annuels
71	Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Bienvenue chez Banque Cramer

Nos clients

Notre clientèle privée et professionnelle de haut rang, s'adresse à nous pour des services personnalisés de gestion de portefeuille, de conseil et de patrimoine.

Clientèle privée

Nous proposons nos services à une clientèle privée exigeante, qui apprécie les avantages d'une banque à taille humaine.

Entrepreneurs et dirigeants

Nous fournissons aux entrepreneurs, CEO et cadres dirigeants des prestations taillées à la mesure de leurs besoins spécifiques.

Gérants indépendants et family offices

Nous assistons les gérants indépendants et les family offices dans la gestion de fortune de leurs clients ou commanditaires.

Clients institutionnels

Nous offrons à nos clients institutionnels des services de conseil proactif, d'aide à la sélection de produits, de suivi de portefeuille, ainsi que d'autres prestations.

Nos services

Nous offrons à nos clients privés et institutionnels une palette étendue pour des besoins variés.

Approche de placement

Nous cherchons à faire preuve d'intelligence sur les marchés, à investir de manière judicieuse et à être à la hauteur de notre rôle de partenaire et de conseiller de confiance.

Gestion de portefeuille

Nous pouvons gérer votre portefeuille avec un mandat, en utilisant toutes nos compétences et notre savoir-faire pour vous, et pour la réalisation de vos objectifs.

Conseil en placement

Nous proposons des produits de conseil en placement qui vous offrent un accès direct à notre expertise étendue en matière de marchés, de stratégie et de produits.

Services patrimoniaux

Nous offrons un soutien et une planification de fortune complets afin de vous aider à préserver durablement vos intérêts financiers et ceux de votre famille.

Financement

Nous disposons de l'expertise et des ressources nécessaires pour proposer une solution de financement adaptée à chaque situation.

Produits de placement

Nous sommes spécialisés dans la sélection de tous types de produits financiers, pour vous garantir la meilleure qualité et les produits les plus adaptés à vos besoins.

Notre banque

Nos clients s'adressent à nous pour notre fiabilité, notre savoir-faire, et surtout notre taille humaine. Nos produits et services sont ancrés dans nos valeurs et nos traditions et notre organisation est composée de professionnels expérimentés qui sont clairement orientés vers nos clients.

Banque privée et Asset management en Suisse

Nos clients viennent d'horizons différents et suivent des objectifs très variés. Pourtant, ils ont tous les mêmes attentes concernant le niveau de qualité et d'expertise de leur conseiller. Et ils partagent également le souhait d'une banque à taille humaine. Que ce soit pour gérer leur argent, proposer des conseils ou offrir des services spécifiques de gestion de fortune, nous gardons toujours cette idée à l'esprit.

Banque Cramer est une banque privée suisse basée à Genève, avec des bureaux à Zurich, Lugano et Lausanne, ainsi qu'une société affiliée à Nassau. Nous facilitons la gestion de fortune depuis le XVIII^e siècle.

Nos spécialistes proposent toute une gamme de services bancaires. Fermentement convaincus que personne ne peut avoir toutes les compétences, nous faisons appel à une approche d'architecture ouverte. Concrètement, nous n'hésitons pas à évaluer et à recourir au besoin à l'expertise, aux produits et aux services de tiers lorsque cela sert l'intérêt de nos clients.

Nos valeurs

Nous menons nos activités sur la base de valeurs simples qui consolident notre capacité à tenir les promesses faites à nos clients.

Taille humaine

Nous sommes une banque attentive et accessible, tournée vers l'humain, car nous savons que nous servons toujours des finalités humaines. Cela signifie que nous écoutons et connaissons nos clients, et que nous les traitons avec chaleur et respect. Nous nous efforçons toujours de rester humbles et ouverts. Faisant preuve de souplesse dans notre travail, nous privilégions une approche pragmatique afin de servir au mieux les intérêts de ceux qui nous font confiance.

Fiabilité

Fiabilité dans tout ce que nous faisons, loyauté envers nos clients: nous sommes votre conseiller de confiance et travaillons toujours dans votre intérêt. Nous restons en dehors de la politique et visons l'exemplarité dans notre travail et notre comportement. Nous sommes un établissement financier solide et respectons toujours le texte comme l'esprit des lois et réglementations qui encadrent notre activité. Nous faisons preuve d'esprit d'entreprise et opérons de manière durable afin d'assurer notre viabilité à long terme, sans le moindre compromis à l'égard de nos standards éthiques et professionnels.

Savoir-faire

Nous sommes extrêmement compétents et toujours orientés vers la réalisation de nos tâches au mieux de nos capacités. Dans un monde en rapide évolution, nous réactualisons constamment nos compétences afin de continuer à satisfaire nos clients. En tant que société indépendante, nous mettons l'accent sur l'ouverture et la transparence.

Notre promesse : une banque à taille humaine

Nous vivons dans un monde d'innovations techniques remarquables. Aujourd'hui, il semble que presque tout puisse s'obtenir en pressant un bouton et que peu d'aspects de nos vies échappent à la technologie. C'est assurément vrai dans la banque, qui est très dépendante de la technologie et traverse une période de transformation technologique sans doute jamais égalée.

Tout cela est globalement positif. Notre système financier mondialisé nous permet d'accéder à plus de marchés, de produits et de services que jamais. Les particuliers et les petits gestionnaires d'actifs peuvent facilement utiliser des capacités autrefois réservées aux grandes organisations, à un coût nettement réduit depuis la dernière décennie.

Mais la médaille a aussi son revers: malgré tous nos canaux de communication et plates-formes de réseaux sociaux, le monde moderne peut parfois sembler impersonnel. Il en va de même pour la banque, malgré les miracles de la finance moderne. Avec sa grande technicité,

sa précision mathématique et son jargon impénétrable, notre secteur semble aujourd'hui bien éloigné de ce que l'on entendait autrefois sous le terme de « banque ».

Nous en sommes bien conscients. Au sein de la Banque Cramer, nous avons beaucoup de respect pour les outils de la finance moderne, que nous avons à cœur de maîtriser. Mais nous n'avons pas oublié que la banque est un art autant qu'une science car, par son essence même, elle sert des finalités très humaines: la création et la protection de la fortune, tant pour les personnes physiques que morales, de sorte qu'elles puissent prospérer et faire progresser la société dans le même élan.

Nous sommes votre conseiller de confiance, et notre promesse est simple. Nous sommes très bons dans ce que nous faisons, et vous pouvez toujours compter sur nous pour travailler avec rigueur et dans votre meilleur intérêt. Et vous pouvez être certain(e) que nous n'oublierons jamais ce qu'est vraiment la banque: une entreprise humaine, bâtie sur une relation solide et respectueuse.

18.9 millions de CHF
de résultat net consolidé dégagé en 2015.

16.95 % notre ratio
de fonds propres consolidés crée une base financière solide pour notre activité commerciale.

120 années d'expérience
dans le secteur financier confèrent aux cinq membres de notre Direction générale de grandes compétences de management.

1 architecture ouverte
adaptée aux besoins et objectifs de nos clients.

5 sites
permettent de suivre nos clients sur place, personnellement.

Moments forts 2015

Intégration

Le grand engagement de tous les collaborateurs impliqués nous a permis de réussir l'intégration de la Banque Valartis. Banque Cramer est idéalement positionnée face aux défis de demain.

Private Banking

Xavier Clavel a repris la direction du Private Banking en 2015. Avec Pierre Bezençon, Keros Bragagnolo et Christoph Stocker qui sont également arrivés récemment, ainsi que Pascal H. Widmer et Antonio Zarro, il a placé le Private Banking sous un angle nouveau. Et nous avons également pu renforcer d'autres domaines de la banque par des spécialistes expérimentés.

Entretiens au château

Nous innovons avec la série de manifestations « Entretiens au château », qui suscite un très fort engouement auprès de nos clients et prospects. Des spécialistes internes et externes de différents domaines transmettent leurs connaissances et répondent aux questions des invités.

Timea Bacsinszky

Notre partenaire dresse le bilan d'une année 2015 extrêmement réussie. Nous sommes fiers de pouvoir l'accompagner via le sponsoring: elle est une représentante parfaite des valeurs de notre entreprise.

Identité

Afin de nous préparer pour l'avenir, nous nous sommes intensément questionnés autour de notre propre identité: qui sommes-nous? Que proposons-nous et qu'est-ce qui nous rend uniques? Quelles valeurs doivent caractériser les relations avec nos clients et partenaires, ainsi que les rapports quotidiens au sein de l'entreprise?

Vous trouverez en page 5 le fruit de ces réflexions, à savoir la nouvelle formulation de nos valeurs. Parallèlement, nous avons entamé un rebranding complet: la nouvelle présence en ligne de l'entreprise sera lancée début mai 2016 avec un site internet entièrement nouveau.

5.4 mrds de CHF

la fortune consolidée confiée par nos clients à la gestion fidèle de notre établissement.

150 collaborateurs

qualifiés donnent une note personnelle à notre entreprise.

13 nationalités

travaillent dans notre entreprise et contribuent au respect des différentes cultures de notre clientèle.

XVIII^e siècle

Les racines de Banque Cramer remontent à 300 ans – une tradition d'entreprise qui nous engage.

La composition des organes et de la Direction élargie au 31.12.2015

Conseil d'administration

Marco J. Netzer	Président
Massimo Esposito	Vice-Président
Arthur Bolliger	Administrateur
Christian Bühlmann	Administrateur
Christian Mossaz	Administrateur
Sophie Maillard	Administratrice

Direction - Lausanne

Pascal H. Widmer ⁶	Directeur général adjoint
André Follonier	Sous-directeur
Carole Héritier	Sous-directrice
Fritz Jost	Sous-directeur
Christophe Naz	Sous-directeur

Direction générale

Christian Grütter ¹	Président
Placido Albanese ²	Directeur général
Alberto Bertini ³	Directeur général
Xavier Clavel ⁴	Directeur général
Matteo Maccio ^{5,8}	Directeur général

Direction - Lugano

Antonio Zarro ⁷	Directeur général adjoint
Keros Bragagnolo	Directeur
Riccardo Ferraresi	Directeur adjoint
Giuseppe Ricciardi	Directeur adjoint
Massimo Bosia	Sous-directeur
Mario Pasquali	Sous-directeur
Marco Vetter	Sous-directeur

Direction - Genève

Pierre Bezençon	Directeur général adjoint
Michel Arni	Directeur
Nicholas Davies	Directeur
Roland Woerndli	Directeur
Jean-Pierre Bitz	Directeur adjoint
Peter Halter	Directeur adjoint
Isabelle Mach-Gosse	Directrice adjointe
Luc Madelaine	Directeur adjoint
Jacques Micheloud	Directeur adjoint
David Paglia	Directeur adjoint
Eric Vernet	Directeur adjoint
Nicolas Bader	Sous-directeur
Alexandre Berger	Sous-directeur
Christophe Clabots	Sous-directeur
Olivier Micheloud	Sous-directeur
Bruno Migliarini	Sous-directeur
Jean-Marc Robyr	Sous-directeur
Gianvito Schiro	Sous-directeur

Direction - Zurich

Christoph Stocker	Directeur général adjoint
Michael Bauer	Directeur général adjoint
Rolf Bürgi	Directeur
Janna Cardinale	Directrice
Markus Huber	Directeur
Jonas Misteli	Directeur
Markus Fischer	Directeur adjoint
Jean-Jacques Hunziker	Directeur adjoint
Vito Lubreglia	Directeur adjoint
Rolf Meier	Directeur adjoint
Christian Scheer	Directeur adjoint
Lino Battistini	Sous-directeur
Ulrich Bender	Sous-directeur
Stefan Heinz	Sous-directeur
Mauro Manzoni	Sous-directeur
Alexander Pozenel	Sous-directeur
Adrian Walter	Sous-directeur

Comité d'audit

Christian Mossaz	Président
Massimo Esposito	Membre

Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA Genève

Organe de révision

KPMG SA Genève

¹⁾ Chief Executive Officer

²⁾ Chief Investment Officer

³⁾ Chief Financial and Operations Officer

⁴⁾ Group Head of Private Banking

⁵⁾ Chief Risk Officer

⁶⁾ Responsable de la succursale de Lausanne

⁷⁾ Responsable de la succursale de Lugano

⁸⁾ Responsable de la succursale de Zurich

Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale sur l'exercice 2015

Mesdames, Messieurs,

En 2015, l'économie mondiale a, à de nombreux égards, évolué conformément aux prévisions. La zone euro a affiché la reprise espérée, les effets de la crise de la dette souveraine s'y étant estompés. Le taux de chômage dans la région a continué à reculer pour s'établir à 10,5% en décembre 2015, après avoir culminé à plus de 12% en 2013.

Bien que moins que redouté, l'économie suisse a pâti de la forte appréciation du franc suisse qui a suivi la suppression de son plancher de 1,20 par rapport à l'euro, par la Banque nationale suisse en janvier. Si le volume des ventes et les marges bénéficiaires des exportateurs suisses se sont contractés, les dépenses de consommation se sont maintenues grâce à la baisse du coût des importations et à l'effondrement des prix de l'énergie.

Aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays industrialisés, l'expansion économique s'est poursuivie. En fait, l'année 2015 a marqué la septième année de reprise après la crise financière de 2008.

Les économies émergentes, quant à elles, ont encore ralenti en 2015. Les pays producteurs de matières premières ont largement sous-performé, nombre d'entre eux étant même entrés en récession, notamment le Brésil et la Russie.

La Chine a progressé dans sa transition vers une économie plus stable mais à la croissance plus lente. La part chinoise dans la production mondiale de biens et services est passée de 5% à 15% ces dix dernières années. Le pays compte aujourd'hui parmi les principaux moteurs de la croissance économique mondiale, mais de plus en plus, il représente aussi un facteur de risque à cause du ralentissement de sa propre économie.

Depuis la grande récession de 2008, l'économie mondiale croît au ralenti. Cette « mollesse » était toujours d'actualité en 2015. Les principaux facteurs de cette atonie sont un contexte démographique défavorable et une croissance de la productivité terne. Le vieillissement de la population ne concerne pas seulement les pays industrialisés, mais aussi un nombre croissant d'économies émergentes, notamment la plupart des pays d'Europe de l'Est et désormais également la Chine.

Les causes du très faible taux de croissance de la productivité actuelle sont multiples. D'abord et surtout, il n'existe, pour l'heure, aucun facteur de croissance d'envergure comparable à l'adoption de l'internet et des communications mobiles des années 1990 ou à l'explosion des matières premières des années 2000. S'il existe sans doute plusieurs tendances positives en termes d'innovation, notamment dans les secteurs des soins de santé et

de la technologie (internet mobile, internet des objets), elles ne semblent pas avoir un impact notable sur l'activité économique à l'échelon mondial.

Les actions des marchés développés ont été les plus performantes en 2015. Les marchés de la zone euro ont dégagé des rendements très positifs au premier semestre, lorsque la reprise économique a pris de l'ampleur et après l'apaisement des tensions grecques. Au second semestre, et tout particulièrement en août et décembre, les bourses ont cédé du terrain. Les marchés des actions émergentes ont sous-performé, compte tenu de l'affaiblissement de leurs économies et de leur forte exposition aux matières premières.

En 2015, les investisseurs en francs suisses ou en dollars américains ont affronté une tempête des changes qui a pesé sur les investissements en actions libellées en devise et sur les marchés d'actions nationaux. A l'inverse, les investisseurs en euros ont bénéficié d'une tendance favorable grâce à la dépréciation de la monnaie unique par rapport aux devises clés.

Les principaux marchés des emprunts d'Etat ont dégagé un rendement légèrement positif, tandis que nombre de segments à rendement plus élevé (tels que les obligations d'entreprises à haut rendement) ont enregistré des résultats négatifs. Cette situation était largement due à des emprunteurs moins bien notés dans les secteurs pétrolier et minier, victimes de la forte pression financière liée à l'effondrement des prix des matières premières.

Les matières premières ont en effet de loin constitué la classe d'actifs la moins performante en 2015. Les prix du pétrole ont encore pâti de l'attitude de l'Arabie-Saoudite de 2014, le pays ayant alors choisi de préserver sa part de marché substantielle plutôt que de soutenir les prix, comme il le faisait précédemment.

Les devises ont souvent fortement fluctué en 2015. Le franc suisse s'est apprécié de plus de 20% par rapport à l'euro en janvier, mais il a perdu près de la moitié de cette plus-value au fil de l'année. Le dollar américain a affiché une avance similaire, puisqu'il s'est apprécié de 10% en moyenne par rapport à tous les principaux partenaires commerciaux. A l'inverse, les monnaies de bon nombre de pays producteurs de matières premières se sont effondrées, la chute de près de 50% du réal brésilien constituant l'une des évolutions les plus notables.

Dans cet environnement difficile, Banque Cramer & Cie SA a su poursuivre en 2015 sa stratégie de croissance tout en renforçant son infrastructure et en complétant son portefeuille de services. Cette réussite n'a été possible que grâce au soutien continu de l'actionnariat de la Banque. En particulier, après avoir acquis et intégré deux banques en moins d'un an, une attention particulière a

été donnée en 2015 à l'optimisation et à la consolidation des ressources et services acquis, ainsi qu'au renforcement des équipes et à la qualité des services et produits offerts à notre clientèle.

Grâce à sa visibilité accrue, opérant en Suisse désormais sur quatre sites, à savoir Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et grâce à sa culture, Banque Cramer & Cie SA a pu compter en 2015 sur l'arrivée d'un nombre important de nouveaux collaborateurs et collaboratrices particulièrement qualifiés et a pu déclencher de nombreux projets en faveur de l'acquisition de nouvelle clientèle, d'une part, et du développement des services et produits, d'autre part. L'effectif moyen en 2015 s'élevait à 111 emplois à temps plein.

Dans ce contexte, les activités déployées par la Unicorn Capital SICAV au Luxembourg ont aussi été revues et la politique d'affaires élargie.

A Nassau, notre filiale Private Investment Bank Limited (PIBL) a aussi renforcé sa structure et revu sa stratégie, ce qui conduira à l'avenir à une majeure diversification de ses activités commerciales, ainsi qu'à une revue de ses marchés d'affaires.

Au niveau du Groupe, pendant l'année sous revue, tous les objectifs structurels et qualitatifs ont été atteints. En particulier, la Banque a su améliorer l'architecture de ses activités transfrontières et a revu ses priorités en matière de développements des marchés d'affaires.

La Banque et sa filiale à Nassau ont constamment informé leur clientèle en matière de développements, de transparence fiscale internationale et plus particulièrement en ce qui concerne l'Echange automatique d'informations.

Enfin, en octobre 2015, Banque Cramer & Cie SA a obtenu de Banca d'Italia la licence LPS (Libera prestazione di servizi) et a entamé les démarches nécessaires pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Moscou.

Le Conseil d'administration et la Direction générale ont conduits des évaluations des risques d'une façon régulière (trimestriellement au Conseil d'administration et mensuellement à la Direction générale).

Les objectifs qualitatifs et financiers 2015 ont été atteints, comme détaillé ci-après, ce qui confirme la solidité et la qualité de la stratégie du Groupe, ainsi que les prévisions faites dans le Rapport Annuel précédent.

La bonne profitabilité réalisée a permis de renforcer plus encore la solidité financière du Groupe. Conformément à la volonté de ses organes et de ses actionnaires, Banque Cramer & Cie SA continuera de poursuivre à l'avenir sa stratégie de croissance, tant de manière exogène qu'organique, en considérant tant les opportunités d'acquisitions et de fusion que les projets de développement de ses marchés d'affaires.

Les résultats 2015

L'année 2015 a été une année difficile, tant sur les marchés boursiers que sur les marchés des devises. L'introduction de taux d'intérêts négatifs pesant sur les actifs liquides a été un défi supplémentaire pour le secteur bancaire.

La réglementation et l'introduction de nouvelles règles fiscales nécessitant l'adaptation des structures, des personnes et des systèmes ont pesé lourdement sur la rentabilité des établissements.

Malgré ces difficultés croissantes, les intégrations de Banque de Dépôts et de Gestion SA et Valartis Bank AG, effectuées respectivement à fin 2013 et courant 2014, ont commencé à déployer pleinement leurs effets sur l'année 2015. Le Groupe a généré un total des produits de CHF 59,8 millions pour un résultat opérationnel de CHF 5,6 millions. Des éléments extraordinaires, notamment liés à la vente d'une partie du patrimoine immobilier, ont permis d'augmenter encore les résultats tant de la Banque que du Groupe. Ainsi, le résultat net de Banque Cramer & Cie se monte à CHF 13,6 millions et celui du Groupe à CHF 18,9 millions.

La politique générale reste orientée vers l'augmentation des avoirs sous gérance (AuM), notamment par le développement des marchés cibles de la Banque au travers d'une clientèle fiscalement transparente, l'acquisition potentielle d'autres entités, l'arrivée de nouvelles équipes de gestion ainsi qu'une parfaite maîtrise des risques et des coûts.

Changements au niveau des organes

Le Conseil d'administration a été renforcé à partir du 30 juin 2015 par l'élection de Mme Sophie Maillard, avocate, précédemment active pendant plusieurs années auprès de la FINMA, au bénéfice de profondes connaissances du monde bancaire, financier et des aspects liés à la compliance. Elle fait partie également du Comité du Conseil d'administration.

En faveur d'une meilleure ségrégation des fonctions, M. Marco J. Netzer, Président du Conseil d'administration et du Comité du Conseil d'administration, n'est plus membre du Comité d'audit, et a été remplacé par M. Massimo Esposito, qui à son tour n'est plus membre du Comité du Conseil d'administration.

La Direction générale quant à elle a été renforcée par l'engagement de M. Xavier Clavel, qui a repris la fonction de Responsable du Private Banking de la Banque au 1^{er} juin 2015, fonction précédemment assurée ad interim par le CEO, M. Christian Grüter. En outre, un nouveau Responsable du Private Banking de la succursale de Zurich a été engagé en la personne de M. Christoph Stocker, en qualité de Directeur Général Adjoint.

Il est enfin important de rappeler que Banque Cramer & Cie SA doit sa crédibilité, sa réputation et son développement, non seulement à la discipline qu'elle s'impose

dans la gestion des affaires et dans le contrôle de son profil de risque, mais aussi, et surtout, à la confiance que sa clientèle lui renouvelle chaque année, ainsi qu'au soutien de son actionnaire et aux efforts de l'ensemble du personnel.

Le Conseil d'administration et la Direction générale tiennent, ici, à les remercier tous pour leur loyauté sans cesse réaffirmée.

Genève, le 28 avril 2016

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale.



Marco J. Netzer
Président



Christian Grütter
CEO

GROUPE BANQUE CRAMER



Bilan consolidé

(en CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités		596'932'840	513'924'727
Créances sur les banques		248'423'936	386'291'859
Créances sur la clientèle	3.1	921'998'370	612'830'202
Créances hypothécaires	3.1	183'832'319	172'195'852
Opérations de négoce	3.2	65'006'844	6'019'256
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	26'366'173	11'579'028
Immobilisations financières	3.4	105'130'984	28'123'354
Comptes de régularisation		7'742'534	4'502'259
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	200'000
Immobilisations corporelles	3.7	19'479'281	37'368'176
Autres actifs	3.8	7'415'602	7'052'057
Total des actifs		2'182'328'883	1'780'086'770
Total des créances subordonnées		6'286	97'419
Passifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements envers les banques		14'082'951	10'170'612
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		2'017'772'062	1'673'651'556
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	45'188'848	8'520'193
Obligations de caisse		805'000	1'410'000
Comptes de régularisation		15'718'959	13'181'692
Autres passifs	3.8	6'441'312	10'069'889
Provisions	3.11	2'727'505	4'111'930
Réserves pour risques bancaires généraux	3.11	1'500'000	-
Capital social		50'000'000	50'000'000
Réserve issue du capital		11'771'884	11'771'884
Réserve issue du bénéfice		-1'995'046	3'254'203
Réserve de change		-542'172	-824'965
Bénéfice consolidé/perte consolidée		18'857'580	-5'230'224
Total des passifs		2'182'328'883	1'780'086'770
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	16'409'462	23'773'014
Engagements irrévocables	3.1	16'086'123	28'408'403

Compte de résultat consolidé (en CHF)

	Annexe	2015	2014
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	10'410'699	7'664'246
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		639'520	83'438
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		749'735	108'986
Charges d'intérêts	5.2	-2'136'942	-2'344'876
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'663'012	5'511'794
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.11	-3'867'636	-793'741
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		5'795'376	4'718'053
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		44'875'088	33'640'755
Produit des commissions sur les opérations de crédit		324'363	446'639
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'847'461	2'342'066
Charges de commissions		-13'052'856	-6'486'547
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		37'994'056	29'942'913
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	17'970'134	5'827'909
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	243'018
Résultat des immeubles		417'784	467'062
Autres produits ordinaires		-	50'250
Autres charges ordinaires		-2'400'831	-1'522'747
Sous-total Autres résultats ordinaires		-1'983'047	-762'417
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-31'651'747	-21'355'640
Autres charges d'exploitation	5.4	-19'020'996	-15'800'187
Sous-total Charges d'exploitation		-50'672'743	-37'155'827
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-2'384'232	-2'763'646
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.11, 5.5	-1'082'917	-4'271'559
Résultat opérationnel		5'636'627	-4'464'574
Produits extraordinaires	5.5	15'203'755	112'697
Charges extraordinaires	5.5	-103'577	-380'835
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-1'500'000	-
Impôts	5.7	-379'225	-497'512
Bénéfice consolidé/perte consolidée		18'857'580	-5'230'224

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de CHF)

	2015		2014	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice consolidé/perte consolidée	18'858	-	-	5'230
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'384	-	2'764	-
Variations de change sur immobilisations corporelles	-	2	-	75
Ajustements de valeur sur immobilisations financières	-	-	17	-
Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles	-	14'511	-	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	1'384	-	5'506
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	3'868	-	794	-
Délimitations actives	-	3'604	804	-
Délimitations passives	-	1'092	-	3'485
Total	26'610	20'593	4'379	14'296
Flux de fonds net du résultat opérationnel	6'017	-	-	9'917
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital social	-	-	25'000	-
Réserve de change	283	-	1'190	-
Ecritures par les réserves	-	19	-	-
Total	283	19	26'190	-
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	264	-	26'190	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	-	-	2	-
Immeubles	31'228	-	-	16
Autres immobilisations corporelles	-	1'010	-	1'372
Total	31'228	1'010	2	1'388
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	30'218	-	-	1'386
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	135'157	-	5'182	-
Obligations de caisse	-	130	-	775
Créances sur la clientèle	-	139'583	-	9'870
Créances hypothécaires	-	5'269	-	17'635
Immobilisations financières	-	68'485	-	-
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	135'157	213'467	5'182	28'280

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)
(en milliers de CHF)

	2015	2014		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	3'912	-	-	58'429
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	208'963	-	59'313	-
Obligations de caisse	-	475	-	159
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	36'669	-	570	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	0	-
Créances sur les banques	137'834	-	136'615	-
Créances sur la clientèle	-	173'444	-	51'797
Créances hypothécaires	-	6'342	39'304	-
Opérations de négoce	-	58'988	-	1'455
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	14'787	-	9'639
Immobilisations financières	-	8'523	10'136	-
Opérations à court terme	387'378	262'559	245'938	121'479
Total	522'535	476'026	251'120	149'759
Flux de fonds net de l'activité bancaire	46'509	-	101'361	-
Flux de fonds net lié à la fusion ex-VBAG	-	-	290'841	-
Liquidités	-	83'008	-	407'089
Total	580'656	580'656	572'532	572'532

Etat des capitaux propres consolidés
(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Bénéfice consolidé/perte consolidée	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	50'000	11'772	3'254	-	-825	-5'230	58'971
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	-5'230	-	-	5'230	-
Impact d'un retraitement	-	-	-19	-	-	-	-19
Défauts de change	-	-	-	-	283	-	283
Attributions aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1'500	-	-	1'500
Bénéfice consolidé 2015	-	-	-	-	-	18'858	18'858
Capitaux propres au 31.12.2015	50'000	11'772	-1'995	1'500	-542	18'858	79'593

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & C^e SA (maison mère) est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose de deux filiales, la première Cramer Wealth Management SA, en liquidation basée à Genève, la seconde, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, le Groupe a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2015, le Groupe employait 150 personnes, pour un équivalent temps plein de 135 personnes (fin 2014: 140 et 128). Au cours de l'exercice 2015, le Groupe a procédé à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire.

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA). Le bouclage consolidé est établi selon le

principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations significatives détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes :

- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau
- Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève

La société Cramer Wealth Management SA a été mise en liquidation au cours de l'exercice 2015.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow, option).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Le Groupe documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. Le Groupe vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement ineffective, la fraction ineffective de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation est effectuée à la valeur la plus basse. En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Programmes informatiques acquis	7 ans
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	Selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, mainte-

nues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux sont, en principe, fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en compte les effets fiscaux latents.

Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique « Impôts ».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves

visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent à l'exception des modifications engendrées par l'adoption des « Prescriptions comptables pour les banques » (« PCB-FINMA »; circulaire FINMA 2015/01). Le Groupe a adapté les comptes 2014 à la circulaire FINMA 2015/01, ces adaptations n'ont eu aucun impact sur les fonds propres du Groupe ou le résultat de l'exercice 2014. Ces retraitements sont constitués de simples reclassifications.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

	31.12.2015		31.12.2014	
	Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	1.0018		USD	0.9943
EUR	1.0877		EUR	1.2032
GBP	1.4766		GBP	1.5487

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

	2015	2014
	Cours annuel moyen	Cours annuel moyen
USD	0.9651	USD 0.9191

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne « Politique des risques – Gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. Le Groupe a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires

sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découvertes et avances accordées sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories : les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Le Conseil d'administration a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2015, une opération est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une éva-

luation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Execution Desk en collaboration avec le Risk Management. Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'enchaînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2014:CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès du Groupe, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par

des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Il analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur le marché des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boulements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie.

Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. Le Groupe accepte des valeurs patrimoniales mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière ou si celles-ci sont émises par le Groupe lui-même.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.5 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négocie et de couverture. Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négocie d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négocie de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Il documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

2.6 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan du Groupe.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			
Couverture des créances et des opérations hors bilan	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'543	909'604	16'529	927'676
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	153'426	-	-	153'426
- immeubles commerciaux	5'804	-	-	5'804
- artisanat et industrie	8'910	-	-	8'910
- autres	15'721	-	-	15'721
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'404	909'604	16'529	1'111'537
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'808</i>	<i>590'597</i>	<i>23'009</i>	<i>788'414</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'375	905'848	14'608	1'105'831
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'754</i>	<i>590'539</i>	<i>19'733</i>	<i>785'026</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	15'249	1'160	16'409
Engagements irrévocables	390	12'772	2'924	16'086
Total du hors bilan 31.12.2015	390	28'021	4'084	32'495
<i>Total du hors bilan 31.12.2014</i>	<i>564</i>	<i>47'726</i>	<i>3'891</i>	<i>52'181</i>

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
31.12.2015	2'430	509	1'921	1'921
31.12.2014	2'652	50	2'602	2'602

La diminution des créances compromises provient de l'utilisation de la provision d'une créance liée à la filiale de Nassau pour un montant de KCHF 1'350, compensée par une augmentation due au passage du statut de «souffrance» à «compromise» d'une créance liée à la Banque pour un montant de KCHF 1'122.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur
(en milliers de CHF)

Opérations de négoce	31.12.2015	31.12.2014
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	61'002	604
- <i>dont cotés</i>	61'002	603
Titres de participation	4'005	5'415
Total des opérations de négoce	65'007	6'019
<i>- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	-	49

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)
(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	-	10	1'508	89	5'428	99'125
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	902	909	113'699	-	-	-
Swaps combinées d'intérêts et de devises	9'629	2'287	927'317	-	-	-
Options (OTC)	15'746	36'555	697'192	-	-	-
Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2015	26'277	39'761	1'739'716	89	5'428	99'125
<i>Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2014</i>	11'579	4'689	815'232	-	3'831	87'995

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	10'210	16'156

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	79'543	-	79'223	-
- <i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	79'543	-	79'223	-
Titres de participation	4'548	5'035	4'706	5'127
- <i>dont participants qualifiés</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	21'040	23'088	21'040	23'088
Total des immobilisations financières	105'131	28'123	104'969	28'215
<i>- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	66'530	-	66'253	-
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	Total
Valeur comptable des titres de créance	54'445	15'060	10'038	79'543

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2014	Investissements			Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2015
Participations non consolidées									
- sans valeur boursière	602	-402	200	-	-	-	-200	-	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation dans la société Sofipo SA à hauteur de 30 %. Cette dernière est exclusivement détenue en vue d'une cession ultérieure dans les 12 prochains mois et est donc exclue du périmètre de consolidation. Elle est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Sa situation économique s'étant aggravée durant l'année de référence, le Groupe a effectué une correction de valeur complémentaire de KCHF 200 à charge du compte de résultat 2015 par principe de prudence, portant ainsi sa valeur comptable nette à zéro.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2015	Part de capital et part des voix en % 31.12.2014	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune Gestion de patrimoines et services financiers	USD	7'000'000	100	100	Directe
Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève	Fiduciaire	CHF	2'000'000	100	100	Directe
Participations non consolidées Sofipo SA, Lugano		CHF	2'000'000	30	30	Directe

3.7 Présentation des immobilisations corporelles (en milliers de CHF)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2014	Investissements	Désinvestissements (y.c effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2015
Immeubles à l'usage du Groupe	46'409	-19'212	27'197	402	-12'362	-1'071	14'166
Autres immeubles	9'577	-2'032	7'545	2'726	-7'478	-105	2'688
Software acquis séparément	20'079	-18'325	1'754	905	-2	-629	2'028
Autres immobilisations corporelles	6'869	-5'997	872	105	-1	-379	597
Total des immobilisations corporelles	82'934	-45'566	37'368	4'138	-19'843	-2'184	19'479

La Banque a vendu au courant de l'exercice les immeubles à Lausanne dont elle était propriétaire d'une valeur comptable de KCHF 19'844.

Leasing opérationnel		31.12.2015	31.12.2014
Engagements de leasing non inscrits au bilan			
Echéant dans les 12 mois		290	59
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans		4'113	4'570
Echéant à plus de 5 ans		3'303	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan		7'706	4'629
<i>- dont dénonçables à 12 mois</i>		-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs
(en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Autres actifs		
Comptes de règlement	73	55
Impôts indirects à récupérer	285	729
Compte de compensation	4'526	3'734
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'531	2'531
Actifs divers	1	3
Total des autres actifs	7'416	7'052
Autres passifs		
Comptes de règlement	993	807
Impôts indirects dus	1'547	2'978
Compte de compensation	89	565
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	3'812	5'720
Total des autres passifs	6'441	10'070

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
(en milliers de CHF)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances envers les banques	12'343	6'344	14'418	6'272
Opérations de négoce	4'500	295	-	-
Immobilisations financières	7'030	-	-	-
Total des actifs nantis/cédés	23'873	6'639	14'418	6'272

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence (2014 : néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		2015	2014
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance :			
- tous les collaborateurs	2'083	2'083	1'544
- autres collaborateurs volontaires	337	337	305
Total	2'420	2'420	1'849

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les dirigeants. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60 % par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture égal à 100 %. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2015 (2014 : néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires dans le cadre de ses plans.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, qui ne lui génère pas d'engagement économique.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Le Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 (2014 : néant).

3.11 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence
 (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Déficiences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2015
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'776	-1'312	-	-	-	114	-414	164
Provisions de restructurations	1'986	-997	-	-	-	520	-241	1'268
Autres provisions	350	-	-	-	-	946	-	1'296
Total des provisions	4'112	-2'309	-	-	-	1'580	-655	2'728
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	1'500	-	1'500
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	3'389	-1'430	-	-85	587	3'346	-65	5'742
<i>- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises</i>	2'602	-1'430	675	-100	42	140	-8	1'921
<i>- dont corrections de valeur pour risques latents</i>	787	-	-675	15	545	3'206	-57	3'821

Les utilisations de provisions pour autres risques d'exploitation sont principalement liées à la non récupérabilité de l'avance versée par les agents payeurs suisses en application de l'accord avec le Royaume-Uni. La dissolution concerne des provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires.

Les provisions de restructurations concernent principalement des engagements liés à l'acquisition et à la fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014. Le Groupe a constitué une provision liée à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire. Le Groupe a également procédé à la dissolution d'une provision liée à la reprise de Banque de Dépôts et de Gestion SA en 2013.

Les autres provisions comprennent des provisions couvrant une garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne. Le Groupe fait également face à des plaintes et procédures juridiques pour lesquelles il a analysé les potentielles sorties de fonds y relatives.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Les utilisations de provisions concernent une créance compromise liée à la filiale de Nassau (annexe 3.1). Une constitution à la charge du compte de résultat de KCHF 3'166 a été effectuée suite à la détérioration de la situation économique du Groupe Valartis en 2015.

3.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées
(en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	25'293	29'027	12'552	10'043
Sociétés du Groupe non consolidées	362	526	87	2
Affaires d'organes	2'729	128	338	1'644
Autres parties liées	9'323	9'497	24'906	57'228

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2015, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'601 (2014 : néant) et un engagement de KCHF 3 (2014 : KCHF 3). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des banques majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants:

- Les actionnaires bénéficient de droits de garde et de frais réduits;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

3.13 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers
 (en milliers de CHF)

Actifs/instruments financiers	Echu							Total
	À vue	Dénon-çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Liquidités	596'933	-	-	-	-	-	-	596'933
Créances sur les banques	248'324	-	-	-	100	-	-	248'424
Créances sur la clientèle	-	86'108	227'591	205'838	206'932	195'529	921'998	921'998
Créances hypothécaires	-	3'307	44'076	12'483	79'167	44'799	183'832	183'832
Opérations de négoce	65'007	-	-	-	-	-	-	65'007
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	26'366	-	-	-	-	-	-	26'366
Immobilisations financières	25'588	-	-	11'058	68'485	-	-	105'131
Total 31.12.2015	962'218	89'415	271'667	229'379	354'684	240'328	2'147'691	
<i>Total 31.12.2014</i>	881'061	73'861	298'195	93'318	92'171	292'358	1'730'964	

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	14'083	-	-	-	-	-	-	14'083
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'374'919	94'124	4'604	158'972	189'624	195'529	2'017'772	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	45'189	-	-	-	-	-	-	45'189
Obligations de caisse	-	-	-	130	675	-	-	805
Total 31.12.2015	1'434'191	94'124	4'604	159'102	190'299	195'529	2'077'849	
<i>Total 31.12.2014</i>	1'440'168	-	2'200	583	775	250'026	1'693'752	

3.14 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile
(en milliers de CHF)

	31.12.2015		31.12.2014	
Actifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	596'191	742	512'502	1'423
Créances sur les banques	200'249	48'175	253'256	133'036
Créances sur la clientèle	104'864	817'134	122'803	490'027
Créances hypothécaires	183'832	-	172'196	-
Opérations de négoce	790	64'217	1'270	4'749
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8'619	17'747	8'120	3'459
Immobilisations financières	23'718	81'413	26'055	2'068
Comptes de régularisation	5'842	1'901	2'917	1'586
Participations non consolidées	-	-	200	-
Immobilisations corporelles	15'775	3'704	36'309	1'059
Autres actifs	7'299	117	6'467	585
Total des actifs	1'147'179	1'035'150	1'142'095	637'992
Passifs	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	6'967	7'116	5'457	4'714
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	254'832	1'762'940	325'793	1'347'859
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	29'007	16'182	6'429	2'091
Obligations de caisse	805	-	1'410	-
Comptes de régularisation	10'880	4'838	9'011	4'170
Autres passifs	6'359	82	9'376	694
Provisions	2'728	-	4'112	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-
Capital social	50'000	-	50'000	-
Réserve issue du capital	11'772	-	11'772	-
Réserve issue du bénéfice	-7'900	5'905	1'696	1'558
Réserve de change	-542	-	-825	-
Bénéfice consolidé/perte consolidée	13'772	5'086	-9'533	4'303
Total des passifs	380'180	1'802'149	414'698	1'365'389

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays
(en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
- Suisse	1'147'179	52.56	1'142'095	64.15
- Allemagne	403'273	18.48	4'154	0.23
- Royaume-Uni	229'717	10.53	267'675	15.04
- Fédération de Russie	83'962	3.85	83'788	4.71
- Luxembourg	20'024	0.92	40'576	2.28
- Pays-Bas	11'146	0.51	30'070	1.69
- Norvège	5'045	0.23	36'478	2.05
- Reste de l'Europe	70'456	3.23	40'099	2.25
Sous-total Europe	1'970'802	90.31	1'644'935	92.40
Amérique				
- Amérique du Nord	52'460	2.40	13'398	0.75
- Antilles britanniques	48'212	2.21	49'852	2.80
- Panama	43'589	2.00	32'862	1.85
- Bahamas	8'469	0.39	9'494	0.53
- Reste de l'Amérique	13'952	0.64	12'997	0.73
Sous-total Amérique	166'682	7.64	118'603	6.66
Afrique	1'882	0.09	2'294	0.13
Asie	12'972	0.59	7'400	0.42
Australie/Océanie	29'991	1.37	6'855	0.39
Total des actifs	2'182'329	100.00	1'780'087	100.00

3.16 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays
(en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	831'784	80.36	489'281	76.69
3	10	0.00	30	0.00
4	55'699	5.38	128'593	20.16
5	86'184	8.33	586	0.09
6	3'081	0.30	7'890	1.24
7	5'482	0.53	5'880	0.92
Sans notation	52'910	5.10	5'732	0.90
Total des actifs	1'035'150	100.00	637'992	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.17 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe
(en milliers de CHF)

Actifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Liquidités	593'768	262	2'811	81	11	596'933
Créances sur les banques	72'644	56'146	81'225	4'043	34'366	248'424
Créances sur la clientèle	114'156	261'720	323'486	207'554	15'082	921'998
Créances hypothécaires	183'832	-	-	-	-	183'832
Opérations de négoce	1'473	37'084	26'414	34	2	65'007
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9'679	2'166	14'521	-	-	26'366
Immobilisations financières	11	79'556	4'524	-	21'040	105'131
Comptes de régularisation	5'823	1'326	327	15	252	7'743
Participations non consolidées	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	15'956	3'500	-	-	23	19'479
Autres actifs	7'296	36	74	7	3	7'416
Total des actifs bilantaires	1'004'638	441'796	453'382	211'734	70'779	2'182'329
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	134'562	349'939	589'949	34'454	729'936	1'838'840
Total des actifs	1'139'200	791'735	1'043'331	246'188	800'715	4'021'169
Passifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Engagements envers les banques	4'841	2'703	4'598	1'310	631	14'083
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	267'650	513'929	596'057	222'919	417'217	2'017'772
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'134	10'596	26'450	9	-	45'189
Obligations de caisse	805	-	-	-	-	805
Comptes de régularisation	9'306	4'688	1'206	91	427	15'718
Autres passifs	5'430	91	896	23	1	6'441
Provisions	2'728	-	-	-	-	2'728
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-	-	1'500
Capital social	50'000	-	-	-	-	50'000
Réserve issue du capital	11'772	-	-	-	-	11'772
Réserve issue du bénéfice	-7'900	5'905	-	-	-	-1'995
Réserve de change	-542	-	-	-	-	-542
Bénéfice consolidé/perte consolidée	13'772	5'086	-	-	-	18'858
Total des passifs bilantaires	367'496	542'998	629'207	224'352	418'276	2'182'329
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	776'352	207'404	449'742	18'399	386'943	1'838'840
Total des passifs	1'143'848	750'402	1'078'949	242'751	805'219	4'021'169
Position nette par devise	-4'648	41'333	-35'618	3'437	-4'504	

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	16'409	23'773
Total des engagements conditionnels	16'409	23'773
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales	20'606	24'388
Total des créances éventuelles	20'606	24'388

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	277'298	306'246
Total des opérations fiduciaires	277'298	306'246

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Répartition des avoirs administrés		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	26'989	49'338
Avoirs sous mandat de gestion	694'649	822'254
Autres avoirs administrés	4'652'638	4'311'882
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	5'374'276	5'183'474
- <i>dont prises en compte doubles</i>	22'279	30'844

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe. Les avoirs de banques de même que ceux des directions de fonds pour lesquels le Groupe fait exclusivement fonction de banque dépositaire sont traités comme de simples dépôts et ne sont pas inclus dans les avoirs administrés.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	5'183'474
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	58'286
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-210'771
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards	311'699
+/- Autres effets	31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	5'374'276

Durant l'exercice 2015, le Groupe a octroyé dans le cadre de son activité « Structured Finance » des crédits pour un montant de KCHF 355'807 garantis par des dépôts en or. De plus, le Groupe a repris un portefeuille de clients d'un autre établissement pour KCHF 31'588, publié sous « Autres effets ».

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité	2015	2014
Opérations de négociation pour le compte de la clientèle	8'260	3'903
Opérations de négociation pour compte propre	5'509	1'925
Opérations de négociation de l'activité « Structured Finance »	4'201	-
Total du résultat des opérations de négociation	17'970	5'828

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	2015	2014
Résultat de négociation provenant des:		
Titres de participation (y.c. les fonds)	2'244	517
Devises	872	3'944
Matières premières/métaux précieux	14'854	1'367
Total du résultat des opérations de négociation	17'970	5'828
- dont provenant de l'option de la juste valeur	2'287	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	2'287	-

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs
 (en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de nègoce.

Intérêts négatifs significatifs

Intérêts négatifs concernant les opérations actives
 (réduction du produit des intérêts et des escomptes)
 Intérêts négatifs concernant les opérations passives
 (réduction des charges d'intérêts)

	2015	2014
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-2'067	-
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	-	-

5.3 Répartition des charges de personnel
 (en milliers de CHF)

Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)
 Prestations sociales
 Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel
 Assurances pour le personnel
 Frais de formation professionnelle
 Autres charges de personnel

	2015	2014
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)	25'741	16'652
Prestations sociales	1'546	1'178
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'420	1'849
Assurances pour le personnel	264	206
Frais de formation professionnelle	115	162
Autres charges de personnel	1'566	1'309
Total des charges de personnel	31'652	21'356

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation
 (en milliers de CHF)

Coût des locaux
 Charges relatives à la technique de l'information et de la communication
 Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel
 Honoraires professionnels
 Honoraires des sociétés d'audit
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel
- dont pour d'autres prestations de service
 Frais de voyages et représentation
 Coûts liés au rachat et à la fusion de l'ex-VBAG
 Coûts liés à divers projets
 Impôts indirects
 Autres charges d'exploitation

	2015	2014
Coût des locaux	2'622	1'788
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	8'512	7'625
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	364	405
Honoraires professionnels	2'678	1'720
Honoraires des sociétés d'audit	931	575
<i>- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	841	486
<i>- dont pour d'autres prestations de service</i>	90	89
Frais de voyages et représentation	983	779
Coûts liés au rachat et à la fusion de l'ex-VBAG	-	170
Coûts liés à divers projets	1'065	992
Impôts indirects	206	479
Autres charges d'exploitation	1'660	1'267
Total des autres charges d'exploitation	19'021	15'800

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

Le Groupe n'a pas enregistré de pertes significatives au cours de l'exercice.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de KCHF 15'204 sont essentiellement composés du bénéfice net relatif à la vente des immeubles à Lausanne ayant eu lieu le 23 novembre 2015.

Charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de charges extraordinaires significatives durant l'exercice.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a constitué des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de KCHF 1'500 afin de couvrir les éventuelles variations non réalisées découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les corrections de valeur et provisions (annexe 3.11).

5.6 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2015		2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	5'377	418	4'454	264
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	26'368	11'626	20'216	9'727
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	15'055	2'915	5'436	392
Autres résultats ordinaires	-1'983	-	-810	47
Total des produits	44'817	14'959	29'296	10'430
Charges de personnel	-28'126	-3'526	-18'729	-2'627
Autres charges d'exploitation	-15'880	-3'141	-13'678	-2'122
Total des charges d'exploitation	-44'006	-6'667	-32'407	-4'749
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-2'096	-287	-2'580	-183
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1'016	-67	-4'227	-45
Résultat opérationnel	-2'301	7'938	-9'918	5'453

5.7 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition
 (en milliers de CHF)

	2015	2014
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	379	498
Total des impôts	379	498
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen sur 2015 et 2014 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 84 millions à la fin de l'exercice 2015 (2014 : CHF 98 millions), ayant pour conséquence qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu.

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

Rapport de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Banque Cramer & C^e SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Banque Cramer & C^e SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 14 à 42 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des

résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2016

Annexes:

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe.

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Fonds propres de base durs (CET1)	74'071	57'976
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	-	-
Fonds propres complémentaires (T2)	2'291	10'174
Total des fonds propres pris en compte	76'362	68'150

Présentation des fonds propres minimaux nécessaires (en milliers de CHF)

	Approches	31.12.2015	31.12.2014
Fonds propres minimaux nécessaires pour les :			
- risques de crédit	AS-BRI	20'211	20'250
- risques sans contrepartie		1'558	2'989
- risques de marché	Standard	4'246	1'943
- risques opérationnels	Indicateur de base	10'030	10'715
Total des fonds propres minimaux		36'045	35'897

Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées par le risque)

	31.12.2015	31.12.2014
Ratio CET1	16.44	12.91
Ratio T1	16.44	12.91
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (T2)	16.95	15.17
Exigences en CET1 selon les dispositions transitoires de l'OFR	4.74	4.73
- <i>dont volant anticyclique</i>	0.24	0.23
CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1	8.80	5.28
Objectif ratio CET1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	7.64	7.63
CET1 disponible	8.80	5.28
Objectif ratio T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	9.24	9.23
T1 disponible	7.20	3.68
Objectif de fonds propres réglementaires totaux selon Circ-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	11.44	11.43
Fonds propres réglementaires disponibles	5.51	3.75

Ratio de levier
(en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Fonds propres de base (T1)	74'071	57'976
Exposition globale soumise au ratio de levier	2'217'757	1'684'923
Ratio de levier (en %)	3.34	3.44

Exigences de liquidités
(en milliers de CHF)

	Q4 2015	Q3 2015	Q2 2015	Q1 2015
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	579'147	439'203	426'699	174'897
Somme nette des sorties de trésorerie	123'784	140'446	165'353	168'893
Ratio de liquidité à court terme (en %)	467.87	312.72	258.05	103.55

BANQUE CRAMER & C^{ie} SA



Bilan

(en CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités		596'932'840	513'924'727
Créances sur les banques		229'291'404	279'224'137
Créances sur la clientèle	3.1	901'164'323	589'405'401
Créances hypothécaires	3.1	183'832'319	172'195'852
Opérations de négocie	3.2	65'002'579	6'019'256
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	26'367'108	11'593'233
Immobilisations financières	3.4	105'118'550	28'111'014
Comptes de régularisation		7'017'671	3'952'251
Participations		10'614'898	10'924'898
Immobilisations corporelles		15'774'995	36'308'834
Autres actifs	3.5	7'304'934	6'865'773
Total des actifs		2'148'421'621	1'658'525'376
Total des créances subordonnées		6'286	97'419
Passifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements envers les banques		363'409'966	283'985'484
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'649'334'867	1'287'184'322
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	45'208'935	8'550'352
Obligations de caisse		805'000	1'410'000
Comptes de régularisation		10'946'625	9'204'574
Autres passifs	3.5	6'359'692	9'931'335
Provisions	3.8	3'141'517	4'111'930
Réserves pour risques bancaires généraux	3.8	1'500'000	-
Capital social	3.9	50'000'000	50'000'000
Réserve légale issue du capital		11'771'884	11'771'884
<i>- dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		11'771'884	11'771'884
Réserve légale issue du bénéfice		7'591'000	7'591'000
Perte reportée		-15'215'505	-5'963'714
Bénéfice/perte (résultat de l'exercice)		13'567'640	-9'251'791
Total des passifs		2'148'421'621	1'658'525'376
Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements conditionnels	3.1	15'999'873	23'347'861
Engagements irrévocables	3.1	16'086'123	28'408'403

Compte de résultat (en CHF)

	Annexe	2015	2014
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	9'948'383	7'306'260
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		639'520	83'438
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		748'435	108'986
Charges d'intérêts	5.2	-1'579'618	-2'344'650
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'756'720	5'154'034
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.8	-3'745'342	-699'617
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		6'011'378	4'454'417
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		29'327'844	23'002'217
Produit des commissions sur les opérations de crédit		254'077	443'645
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'206'060	2'015'710
Charges de commissions		-6'614'521	-3'794'961
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		28'173'460	21'666'611
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	15'548'525	5'216'455
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	243'018
Résultat des immeubles		417'784	467'062
Autres produits ordinaires		-	2'876
Autres charges ordinaires		-2'400'831	-1'522'747
Sous-total Autres résultats ordinaires		-1'983'047	-809'791
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-28'126'156	-18'729'179
Autres charges d'exploitation	5.4	-15'663'191	-13'515'093
Sous-total Charges d'exploitation		-43'789'347	-32'244'272
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-2'207'161	-2'580'318
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.8, 5.5	-1'430'106	-4'226'194
Résultat opérationnel		323'702	-8'523'092
Produits extraordinaires	5.5	15'203'755	112'697
Charges extraordinaires	5.5	-103'577	-352'145
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-1'500'000	-
Impôts	5.7	-356'240	-489'251
Bénéfice/perte (résultat de l'exercice)		13'567'640	-9'251'791

Etat des capitaux propres

(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Perte reportée	Bénéfice/ perte (résultat de la période)	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	50'000	11'772	7'591	-	-5'964	-9'252	54'147
Transfert à la perte reportée	-	-	-	-	-9'252	9'252	-
Attributions aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1'500	-	-	1'500
Bénéfice 2015	-	-	-	-	-	13'568	13'568
Capitaux propres au 31.12.2015	50'000	11'772	7'591	1'500	-15'216	13'568	69'215

Annexe aux comptes annuels

1 Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose de deux filiales, la première Cramer Wealth Management SA, en liquidation basée à Genève, la seconde, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant;
- Gestion de fortune;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue;
- Opérations de change au comptant ou à terme;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire;
- Gestion et conservation de patrimoines;
- Activité « Structured Finance ».

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises traçant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, la Banque a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2015, la Banque employait 123 personnes, pour un équivalent temps plein de 109 personnes (fin 2014 : 119 et 112). Au cours de l'exercice 2015, la Banque a procédé à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire.

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA). Le bouclage individuel statutaire

avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Les participations détenues exclusivement en vue de leur cession ultérieure sont exclues du périmètre de consolidation. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de

remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow, option).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement ineffective, la fraction ineffective de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation est effectuée à la valeur la plus basse. En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métal sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Programmes informatiques acquis	7 ans
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	Selon durée du bail

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaire», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaire».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaire», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaire».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»;
- les autres provisions par la rubrique «Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes», à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variations des réserves pour risques bancaires généraux». Les réserves pour risques bancaires généraux sont en principe fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Comptes de régularisation» (passif).

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique «Impôts» du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent à l'exception des modifications engendrées par l'adoption des «Prescriptions comptables pour les banques» («PCB-FINMA»; circulaire FINMA 2015/01). La Banque a adapté les comptes 2014 à la circulaire FINMA 2015/01, ces adaptations n'ont eu aucun impact sur les fonds propres de la Banque ou le résultat net de l'exercice 2014. Ces retraitements sont constitués de simples reclassifications.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

	31.12.2015		31.12.2014	
	Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	1.0018		USD	0.9943
EUR	1.0877		EUR	1.2032
GBP	1.4766		GBP	1.5487

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne «Politique des risques – Gestion des risques», approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantis-

ement d'avoirs déposés auprès de la Banque. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits Lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découvertes et avances accordées sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Le Conseil d'administration de la Banque a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2015, une opération est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), la Banque a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de «Structured Finance». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes «tailor made» pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Execution Desk en collaboration avec le Risk Management. Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, la Banque, comme toutes les autres banques suisses est confrontée aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel elle évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2014:CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès de la Banque, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, la Banque procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, la Banque demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur le marché des affaires de l'entreprise. Elle exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des bouclements intermédiaires.

Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de

valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix de transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie.

La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié
Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. La Banque accepte des valeurs patrimoniales mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière ou si celles-ci sont émises par la Banque elle-même.

Pour couvrir le risque de marché, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.5 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture. La Banque

n'a pas d'activité de « market maker » significative. Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

2.6 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan de la Banque.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

	Nature des couvertures			
Couverture des créances et des opérations hors bilan	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'543	889'025	16'214	906'782
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	153'426	-	-	153'426
- immeubles commerciaux	5'804	-	-	5'804
- artisanat et industrie	8'910	-	-	8'910
- autres	15'721	-	-	15'721
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'404	889'025	16'214	1'090'643
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'808</i>	<i>567'278</i>	<i>21'547</i>	<i>763'633</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'375	885'269	14'353	1'084'997
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'754</i>	<i>567'220</i>	<i>19'627</i>	<i>761'601</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	14'840	1'160	16'000
Engagements irrévocables	390	12'772	2'924	16'086
Total du hors bilan 31.12.2015	390	27'612	4'084	32'086
<i>Total du hors bilan 31.12.2014</i>	<i>564</i>	<i>47'301</i>	<i>3'891</i>	<i>51'756</i>

Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
31.12.2015	2'369	509	1'860	1'860
<i>31.12.2014</i>	<i>1'295</i>	<i>50</i>	<i>1'245</i>	<i>1'245</i>

L'augmentation des créances compromises est due au passage du statut de « souffrance » à « compromise » d'une créance pour un montant de KCHF 1'122.

3.2 Répartition des opérations de négocié et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de CHF)

Opérations de négocié	31.12.2015	31.12.2014
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	61'002	604
- dont cotés	61'002	603
Titres de participation	4'001	5'415
Total des opérations de négocié	65'003	6'019
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	49

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de CHF)

	Instruments de négocié			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	-	10	1'508	89	5'428	99'125
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	905	920	89'187	-	-	-
Swaps combinées d'intérêts et de devises	9'627	2'296	868'550	-	-	-
Options (OTC)	15'746	36'555	697'192	-	-	-
Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2015	26'278	39'781	1'656'437	89	5'428	99'125
<i>Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2014</i>	11'593	4'719	789'272	-	3'831	87'995

La Banque n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives
(après prise en compte des contrats de netting)

Banques et négociants en
valeurs mobilières

Autres clients

11'152	15'215
--------	--------

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	79'543	-	79'223	-
- <i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	79'543	-	79'223	-
Titres de participation	4'536	5'023	4'694	5'115
- <i>dont participants qualifiés</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	21'040	23'088	21'040	23'088
Total des immobilisations financières	105'119	28'111	104'957	28'203
- <i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	66'530	-	66'253	-
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	Total
Valeur comptable des titres de créance	54'445	15'060	10'038	79'543

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2015	31.12.2014
Impôts indirects à récupérer	248	599
Compte de compensation	4'526	3'734
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'531	2'531
Actifs divers	0	2
Total des autres actifs	7'305	6'866
Autres passifs	31.12.2015	31.12.2014
Comptes de règlement	912	677
Impôts indirects dus	1'547	2'969
Compte de compensation	89	565
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	3'812	5'720
Total des autres passifs	6'360	9'931

3.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété
(en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014		
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances envers les banques	12'343	6'344	14'418	6'272
Opérations de négoce	4'500	295	-	-
Immobilisations financières	7'030	-	-	-
Total des actifs nantis/cédés	23'873	6'639	14'418	6'272

3.7 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance
(en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 (2014: néant).

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		2015	2015
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance:			
- tous les collaborateurs	1'885	1'885	1'387
- autres collaborateurs volontaires	337	337	305
Total	2'222	2'222	1'692

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par la Banque et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les dirigeants. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60 % par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture égal à 100 %. Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2015 (2014: néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires dans le cadre de ses plans.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 (2014: néant).

3.8 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence
(en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes à leur but	Reclassifica- tions	Déférences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2015
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'776	-1'312	-414	-	-	114	-	164
Provisions de restructurations	1'986	-997	-	-	-	520	-241	1'268
Autres provisions	350	-	414	-	-	946	-	1'710
Total des provisions	4'112	-2'309	-	-	-	1'580	-241	3'142
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	1'500	-	1'500
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	2'032	-	-	-96	545	3'259	-59	5'681
- <i>dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises</i>	1'245	-	675	-111	-	53	-2	1'860
- <i>dont corrections de valeur pour risques latents</i>	787	-	-675	15	545	3'206	-57	3'821

Les utilisations de provisions pour autres risques d'exploitation sont principalement liées à la non récupérabilité de l'avance versée par les agents payeurs suisses en application de l'accord avec le Royaume-Uni. La reclassification concerne des provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et sont dès lors considérées comme des réserves latentes.

Les provisions de restructurations concernent principalement des engagements liés à l'acquisition et à la fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014. La Banque a constitué une provision liée à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire. La Banque a également procédé à la dissolution d'une provision liée à la reprise de Banque de Dépôts et de Gestion SA en 2013.

Les autres provisions comprennent des provisions couvrant une garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne. La Banque fait également face à des plaintes et procédures juridiques pour lesquelles elle a analysé les potentielles sorties de fonds y relatives.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Une constitution à la charge du compte de résultat de KCHF 3'166 a été effectuée suite à la détérioration de la situation économique du Groupe Valartis en 2015.

3.9 Présentation du capital social (en milliers de CHF)

	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions/capital social - <i>dont libéré</i>	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000	50'000 50'000	62'500 62'500	50'000 50'000
Total du capital social	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000

3.10 Indications des participants significatifs (en milliers de CHF)

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5 % des droits de vote :

	31.12.2015		31.12.2014	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Norinvest Holding SA, Genève	50'000	100.00	50'000	100.00

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5 % des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5 % de la Banque) :

	31.12.2015		31.12.2014	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote:				
- Valartis AG ¹⁾	6'422	25.00	6'422	25.00
- Massimo Esposito-Sporrer	2'967	11.55	2'843	11.07
- Immopart financement SA ²⁾	2'305	8.97	2'181	8.49
- MB Primoris Ltd ³⁾	1'628	6.34	1'628	6.34
- IMA Investments Holding AG ⁴⁾	1'524	5.93	1'524	5.93
- Davide Savoino	1'421	5.53	1'391	5.41
Sans droit de vote:				
Aucun	-	-	-	-

¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 32.83 % de Valartis AG.

²⁾ Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

³⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

⁴⁾ IMA Investments Holdings AG, Zoug/Suisse est détenue à 100 % par Mme Maria Carmen Fries.

3.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	25'293	29'027	12'552	10'043
Sociétés du Groupe	5'721	13'692	355'499	276'551
Affaires d'organes	2'729	128	338	1'644
Autres parties liées	9'323	9'497	22'015	54'359

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2015, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'601 (2014 : néant) et un engagement de KCHF 3 (2014 : KCHF 3). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

La Banque possède des créances et engagements envers des banques majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées. Les créances et engagements en relation avec les sociétés du Groupe découlent essentiellement d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Les actionnaires bénéficient de droit de garde et de frais réduits;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

3.12 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Expositions nettes à l'étranger				
Classes de risques SERV				
1 & 2	801'052	79.39	371'583	72.06
3	10	0.00	30	0.01
4	60'611	6.01	129'222	25.06
5	86'103	8.53	564	0.11
6	3'071	0.30	7'860	1.52
7	5'430	0.54	5'467	1.06
Sans notation	52'764	5.23	934	0.18
Total des actifs	1'009'041	100.00	515'660	100.00

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

4 Informations relatives aux opérations horsbilan

4.1 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	210'081	215'054
Total des opérations fiduciaires	210'081	215'054

4.2 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2015	31.12.2014
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	26'989	49'338
Avoirs sous mandat de gestion	536'877	623'355
Autres avoirs administrés	3'076'238	2'952'223
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	3'640'104	3'624'916
- <i>dont prises en compte doubles</i>	17'875	26'666

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès de la Banque ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la Banque. Les avoirs de banques de même que ceux des directions de fonds pour lesquels la Banque fait exclusivement fonction de banque dépositaire sont traités comme de simples dépôts et ne sont pas inclus dans les avoirs administrés.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	3'624'916
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	-199'333
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-131'104
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards	314'037
+/- Autres effets	31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	3'640'104

Durant l'exercice 2015, la Banque a octroyé dans le cadre de son activité « Structured Finance » des crédits pour un montant de KCHF 355'807 garantis par des dépôts en or. De plus, la Banque a repris un portefeuille de clients d'un autre établissement pour KCHF 31'588, publié sous « Autres effets ».

La Banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité	2015	2014
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	5'366	2'908
Opérations de négoce pour compte propre	5'982	2'308
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	4'201	-
Total du résultat des opérations de négoce	15'549	5'216
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	2015	2014
Résultat de négoce provenant des :		
Titres de participation (y.c. les fonds)	876	559
Devises	-185	3'287
Matières premières/métaux précieux	14'858	1'370
Total du résultat des opérations de négoce	15'549	5'216
- <i>dont provenant de l'option de la juste valeur</i>	2'287	-
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	-	-
• <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i>	2'287	-

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »
Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

Intérêts négatifs significatifs	2015	2014
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-2'067	-
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	554	-

5.3 Répartition des charges personnel (en milliers de CHF)

	2015	2014
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la Banque, appointements et allocations supplémentaires)	23'240	14'917
Prestations sociales	1'227	984
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'222	1'692
Assurances pour le personnel	264	206
Frais de formation professionnelle	104	122
Autres charges de personnel	1'069	808
Total des charges de personnel	28'126	18'729

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

	2015	2014
Coût des locaux	2'471	1'643
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6'748	6'174
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	239	299
Honoraires professionnels	2'011	1'521
Honoraires des sociétés d'audit	720	470
- <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	630	381
- <i>dont pour d'autres prestations de service</i>	90	89
Frais de voyages et représentation	799	678
Coûts liés au rachat et à la fusion de l'ex-VBAG	-	170
Coûts liés à divers projets	1'065	992
Impôts indirects	206	479
Autres charges d'exploitation	1'404	1'089
Total des autres charges d'exploitation	15'663	13'515

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

La Banque n'a pas enregistré de pertes significatives au cours de l'exercice.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de KCHF 15'204 sont essentiellement composés du bénéfice net relatif à la vente des immeubles à Lausanne ayant eu lieu le 23 novembre 2015.

Charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de charges extraordinaires significatives durant l'exercice.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissoute de réserves latentes durant l'exercice.

Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque a constitué des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de KCHF 1'500 afin de couvrir les éventuelles variations non réalisées de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les corrections de valeur et provisions (annexe 3.8).

5.6 Indications et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2015 (2014: néant).

5.7 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition
 (en milliers de CHF)

	2015	2014
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	356	489
Total des impôts	356	489
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

La Banque n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen sur 2015 et 2014 car elle dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 83 millions à la fin de l'exercice 2015 (2014 : CHF 97 millions), ayant pour conséquence qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu.

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

Rapport de l'Organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Banque Cramer & Cie SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 48 à 69 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentant une perte au bilan de CHF 1,647,865 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2016

Annexe:

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres et de l'annexe.

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Ratios de fonds propres (en % des positions pondérées par le risque)

	31.12.2015	31.12.2014
Ratio CET1	13.54	11.26
Ratio T1	13.54	11.26
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (T2)	14.13	13.97
Objectif de fonds propres réglementaires totaux selon Circ-FINMA 11/2 (hors volant anticyclique)	11.20	11.20
Volant anticyclique	0.27	0.27
Objectif de fonds propres réglementaires totaux selon Circ-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	11.47	11.47

Ratio de levier (en %)

	31.12.2015	31.12.2014
Ratio de levier	2.46	2.53

Exigences de liquidités (en %)

	Q4 2015	Q3 2015	Q2 2015	Q1 2015
Ratio de liquidité à court terme	123.57	127.20	128.88	126.22

Genève (siège)
Avenue de Miremont 22
CH-1206 Genève
T +41 58 218 60 00

Lausanne
Avenue du Théâtre 14
CH-1002 Lausanne
T +41 21 341 85 11

Lugano
Riva Caccia 1
CH-6900 Lugano
T +41 58 218 68 68

Zurich
Sihlstrasse 24
CH-8001 Zurich
T +41 43 336 81 11

www.banquecramer.ch
info@banquecramer.ch

